



L'IRPA est l'institution scientifique fédérale en charge de la documentation, l'étude et la conservation-restauration du patrimoine culturel et artistique de notre pays. Historiens de l'art, photographes, chimistes, archéologues, ingénieurs et conservateurs-restaurateurs effectuent des recherches interdisciplinaires de pointe sur les matériaux et les techniques utilisés dans le patrimoine et sur les produits et les méthodes de conservation-restauration. L'IRPA est un instrument unique pour la diffusion de la documentation scientifique, photographique et technique dans ces domaines.

Dans le cadre du traitement de conservation-restauration de sculptures en pierre nous cherchons à établir une réserve de plusieurs

Assistants scientifiques – Conservateurs-restaurateurs de sculpture en pierre (h/f)

Cette réserve sera valable pendant deux ans à partir du 1^{er} janvier 2018. Pendant cette période, les lauréats faisant partie de cette réserve pourront être appelés à collaborer sur plusieurs travaux de conservation-restauration de sculptures en pierre.

L'Institut royal du Patrimoine artistique fait appel aux candidats susceptibles de faire partie de cette réserve.

Nous demandons :

- Vous êtes en possession d'un diplôme de master (ou équivalent) en conservation-restauration des œuvres d'art ;
- Vous avez au minimum 3 ans d'expérience pratique en étude et conservation-restauration de sculpture en pierre et matériaux pierreux et vous pouvez prouver cette expérience ;
- Vous savez collaborer de manière interdisciplinaire avec des chercheurs d'autres disciplines ;
- Vous avez une connaissance de base des applications informatiques courantes (Word, Excel, Powerpoint) ;
- Vous êtes capable de mener une recherche et de rédiger des rapports de haute qualité ;
- Vous êtes capable de travailler en équipe et d'assumer des responsabilités ;
- Vous possédez les compétences sociales et communicatives requises pour vous entretenir avec les collègues, les propriétaires, les experts et le public intéressé ;
- Vous avez une stratégie de travail orientée résultats et qualité.
- Ce poste est ouvert aux candidats qui peuvent prétendre au rôle linguistique francophone ou néerlandophone tel que déterminé par la législation en vigueur sur l'utilisation des langues dans l'administration.

Nous offrons :

- Des contrats (temporaires) (à temps plein ou à temps partiel, selon les besoins), en qualité de collaborateur scientifique (échelle de traitement SW10), à partir du 1^{er} janvier 2018 au plus tôt ;
- En fonction de votre expérience utile, un traitement brut mensuel de € 3775,99 minimum pour un temps plein, auquel s'ajoutent pécule de vacance et prime de fin d'année ;

- Horaire variable dans une semaine de 38h ;
- Lieu de travail : l'IRPA à Bruxelles ou in situ ;
- Gratuité des transports en commun pour le trajet domicile-travail et possibilité d'obtention d'une indemnité bicyclette ;
- Assurance hospitalisation collective avantageuse;
- Avantages divers grâce à la carte Fed+.

Procédure de sélection :

La procédure de sélection se déroulera sur la base d'une évaluation du dossier de candidature introduit.

Afin d'être pris en compte pour cette réserve, les candidats doivent obligatoirement envoyer leur dossier pour **vendredi 8 décembre 2017 à 16h00** au plus tard, par envoi postal ou par e-mail, au directeur général a.i. (directeur@kikirpa.be), Mme Hilde De Clercq, 1, parc du Cinquantenaire B-1000 Bruxelles, en mentionnant la référence « Réserve restauration atelier sculpture en pierre ».

Ce dossier doit comporter les éléments suivants :

- une lettre de motivation ;
- un CV complet reprenant vos spécialisations, une liste d'au moins les traitements de conservation-restauration de sculptures en pierre et matériaux pierreux exécutés pendant les quatre dernières années mettant en évidence vos rôle/ responsabilité ainsi que les méthodes utilisées ;
- une copie de votre diplôme ;
- deux dossiers de traitement détaillés. Les dossiers envoyés par courrier postal ou déposés à l'Institut avec accusé de réception pourront être récupérés par les candidats à l'issue de la procédure de recrutement.

Comme le prévoit la législation, les candidats ayant obtenu leur diplôme de référence dans une institution étrangère devront joindre une attestation d'équivalence délivrée par une des Communautés du Royaume de Belgique. Cette attestation permettra notamment de déterminer le rôle linguistique des candidats.

Une fois la réserve constituée, un appel sera envoyé à tous les candidats sélectionnés, en fonction des besoins. Cet appel comprendra :

- les spécificités requises pour le bon déroulement du travail ;
- la durée et le volume du contrat ;
- tout autre élément utile.

Parmi les candidats intéressés, une sélection supplémentaire sera faite sur base de dossier.

Contact :

Judy De Roy

Assistant scientifique – conservateur-restaurateur responsable de l'atelier de sculpture en pierre

Institut royal du Patrimoine artistique

Parc du Cinquantenaire 1

1000 Bruxelles

T : +32 2 739 68 67

F : +32 2 732 01 05

@: judy.de.roy@kikirpa.be

